



Problème avec une ecole de commerce

Par **TIPSI**, le **25/11/2010** à **19:43**

Bonjour,rrrrMa question est la suivante j'ai payé près de 7000€ cet année pour intégrer une ecole de commerce en vue d'un diplome bien particuliernLe problème qui se pose a l'heure actuelle c'est qu'on vient de nous annoncer que ce diplome va etre definitivement supprimé après notre promo (information que la direction connaissait deja depuis l'an dernier) : le soucis pour moi c'est qu'un diplome arrêté = un diplome qui perds sensiblement de sa valeur au profit des nouveaux diplômés de l'année suivante ! en gros j'ai payé 7000€ pour passer un diplome qui a la fin de l'année va rien valoir du tout !rnrnDe plus ce qui se passe en général dans ce cas la c'est que l'école donne le diplome à tout le monde pour ne pas avoir de redoublant (sinon cela mets l'ecole dans une situation delicate ... que faire faire a l'étudiant qui va redoubler puisque le diplome n'existe plus?) et donc le diplome promo 2011 va encore plus être dévalorisé par les entreprises.rnrnLa seule solution qu'ils nous ont proposé c'est de continuer 2 ans de plus (donc en master 2)pour valider un diplome "valable" , le pb c'est que je n'ai pas les moyens de continuer encore pendant 2 ans !! j'ai deja fait un emprunt pour financer cette année... rnrnConcrètement ma question est la suivante : n'y a t-il pas dol ou abus de confiance (ou je ne sais quoi d'autre...) de la part de l'école qui en connaissance de cause nous a délibérément cachée cet information pour nous faire souscrire quand meme à ce diplome qu'ils savaient sans valeur ??rnrnMerci d'avance de votre aide

Par **mimi493**, le **25/11/2010** à **22:31**

C'est un diplome reconnu par l'Etat ?